

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ   
CSQ

Mars 2015



Des centaines de femmes ont marché, le 8 mars, pour rappeler que le gouvernement doit éviter de poser des gestes qui compromettraient l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Femmes en marche pour l'égalité Solidaires contre l'austérité

Le thème retenu par l'Intersyndicale des femmes pour la Journée internationale des femmes 2015 est « Femmes en marche pour l'égalité, solidaires contre l'austérité ». Plusieurs raisons justifient le choix de ce slogan. Depuis des mois, le gouvernement multiplie les annonces de coupes budgétaires : modulation des tarifs des services de garde, réduction de budgets dans les services de santé et les services sociaux, coupures dans le réseau de l'éducation, diminution des effectifs dans la fonction publique, etc.

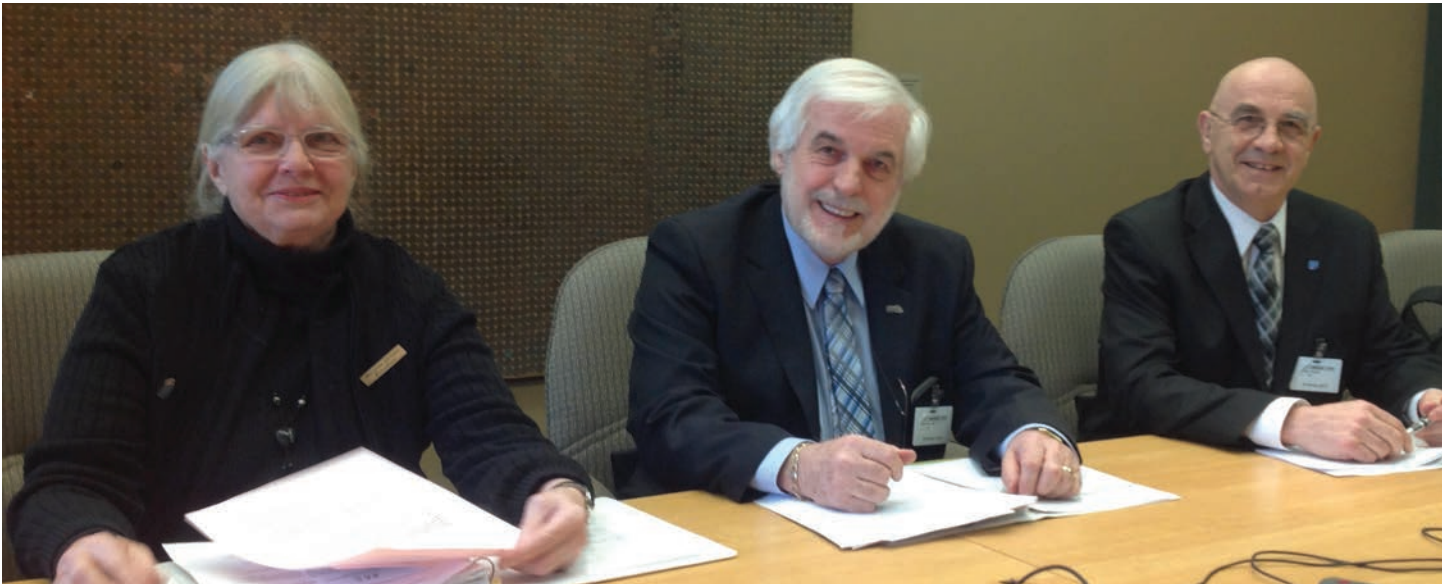
### Dans ce numéro :

Journée internationale des femmes	1
Le GTAR rencontre le président du Conseil du trésor	2
Remboursement des médicaments génériques	3
Un site de référence sur la négo!	3
Page Facebook de l'AREQ	4
Magazine <i>Quoi de neuf</i>	5
Invitation aux membres du conseil national	5
Nos comités à pied d'œuvre	6
Concours vidéo #J'te clip	7
Une marche pour le climat	8

Or, les femmes, de tout âge, seront les premières affectées par cette réduction de l'intervention gouvernementale. En réduisant ses effectifs, l'État s'attaque davantage aux femmes qu'aux hommes puisqu'elles sont davantage présentes dans les effectifs gouvernementaux.

Les coupes budgétaires dans les services affecteront les conditions de vie des femmes, car elles sont de plus grandes utilisatrices des services gouvernementaux. Qu'il s'agisse des soins de santé, des services à domicile, des services aux personnes proches aidantes ou des services d'hébergement, les femmes seront les premières concernées par la diminution des services en raison de leur plus grande longévité et de leur revenu plus faible.

L'Intersyndicale des femmes rappelle que le gouvernement pourrait emprunter d'autres avenues pour équilibrer son budget. Parmi celles-ci, citons la hausse de la contribution fiscale des institutions financières, la réduction des crédits d'impôt pour dividende, l'adoption d'un régime universel public d'assurance-médicaments, etc.



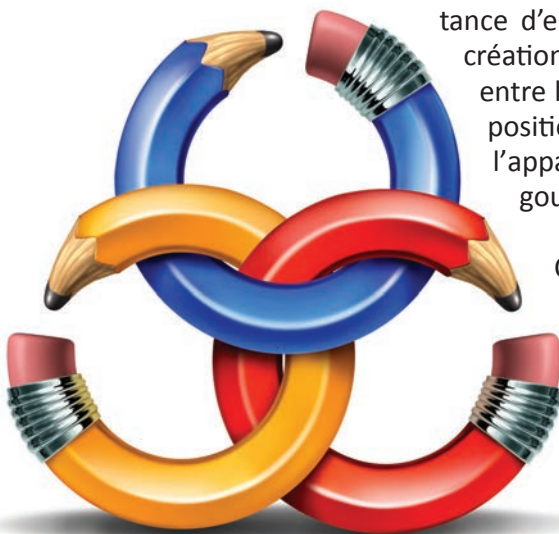
Mariette Gélinas, présidente de l'AAR; Pierre-Paul Côté, président de l'AREQ et Donald Tremblay, président de l'AQRP

## Le GTAR rencontre le président du Conseil du trésor

Les trois co-porte-parole du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR), dont le président de l'AREQ, ont rencontré le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, le 23 février.

La rencontre découlait d'une sortie publique effectuée par le GTAR le 9 février dernier. À cette occasion, les membres du GTAR ont dénoncé les offres gouvernementales touchant la retraite, dans le cadre des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État. Craignant un appauvrissement des personnes retraitées qui aurait des conséquences néfastes pour l'ensemble de la société québécoise, les représentants du GTAR avaient exigé d'être entendus par le président du Conseil du trésor afin de le sensibiliser à ce risque.

La rencontre a permis de présenter les membres du GTAR, de rappeler l'importance d'entendre le point de vue des personnes retraitées et de réclamer la création d'une table de travail avec le gouvernement. Ce canal de discussion entre le gouvernement et ses employés, dont la forme, le mandat et la composition sont à préciser, pourrait avoir notamment pour objectif de contrer l'appauvrissement des personnes retraitées et de mesurer l'impact des offres gouvernementales touchant la retraite.



Cette première rencontre avec M. Coiteux peut être qualifiée de courtoise. Faisant preuve d'une certaine ouverture, le président du Conseil du trésor a manifesté le souhait d'évaluer les options qui s'offrent et d'en rediscuter ultérieurement avec les représentants du GTAR.

Les membres du GTAR se réuniront au cours des prochaines semaines afin de faire le point dans le dossier et de convenir des actions à poser.

## Nouvelles règles concernant la mention

### *ne pas substituer*



Le ministre de la Santé Gaétan Barrette a annoncé l'entrée en vigueur, le 24 avril prochain, [de nouvelles règles sur le remboursement des médicaments génériques](#). Plus précisément, le gouvernement resserre les critères d'utilisation de la mention *ne pas substituer* par les médecins pour des ordonnances de médicaments d'origine ne pouvant être substitués par des médicaments génériques.

Désormais, la mention *ne pas substituer* inscrite par le prescripteur « devra être accompagnée d'un code justificatif qui correspond à des considérations thérapeutiques reconnues et spécifiques à la condition du patient. Il pourra s'agir, par exemple, d'une allergie ou d'une intolérance documentée à une composante du médicament autre que le médicament actif. Les codes justificatifs seront diffusés auprès des prescripteurs par la RAMQ. »

Rappelons que depuis 2013, les médicaments sont remboursés sur la base du prix le plus bas, qui est généralement celui du médicament générique plutôt que du médicament d'origine. Ce principe ne s'applique pas lorsque la mention *ne pas substituer* figure sur l'ordonnance rédigée par le médecin.

## Un site de référence sur la négo!

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a créé un site Internet qui permet à ses membres et à l'ensemble de la population de suivre de près la négociation entourant le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État.

Le site [www.nego2015.org](http://www.nego2015.org) contient une foule d'informations pertinentes : des communiqués de la CSQ et du Front commun, des photos prises lors de rassemblements et de manifestations, des vidéos et animations instructives et bien vulgarisées, etc. On y retrouve également le Bulletin Négo 2015, qui détaille et analyse les offres du gouvernement aux tables sectorielles, notamment en matière de **retraite**.

**NÉGO  
2015**

**+ JUSTE**



## L'AREQ de retour sur Facebook



La page Facebook de l'AREQ (AREQ-csq) contient des nouvelles, des photos et des vidéos à propos des activités de l'Association, mais aussi du contenu d'information (articles de presse, hyperliens, etc.). Cette page se veut un complément au site Internet de l'Association. Puisqu'il s'agit d'un média social, on peut en commenter et partager les publications.

Si vous avez un compte Facebook, cliquez « J'aime » dans la page ([www.facebook.com/monAREQ](http://www.facebook.com/monAREQ)) afin de recevoir des nouvelles de l'AREQ dans votre fil d'actualité Facebook. Vous pouvez également la suggérer à vos amis

Facebook afin d'accroître le rayonnement de l'Association.

Il est à noter que les personnes n'ayant pas de compte Facebook peuvent elles aussi consulter la page à leur guise, car celle-ci est ouverte, c'est-à-dire accessible à toutes et à tous comme n'importe quel autre site Internet.

### L'AREQ sur la place publique

#### 6 février

L'AREQ demande au gouvernement fédéral de respecter la décision de la Cour suprême concernant l'aide médicale à mourir

#### 9 février

Douze associations représentant plus de 115 000 retraités dénoncent les offres gouvernementales touchant les régimes de retraite du secteur public

#### 17 février

Résidences privées d'hébergement : l'AREQ appuie l'installation obligatoire de gicleurs et réclame d'autres mesures

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à [areq.qc.net](http://areq.qc.net).



### À surveiller en mars

#### 9 mars

Comité national des finances

#### 16 mars

Comité national des assurances

#### 16 mars

Conseil exécutif spécial

#### 17 au 18 mars

Conseil d'administration

#### 29 mars

Conseil exécutif

#### 30 mars

Conseil d'administration

#### 30 mars au 2 avril

Conseil national



## Le magazine QdN en kiosque à l'équinoxe!

Le prochain numéro du magazine *Quoi de neuf* sera expédié aux membres de l'AREQ aux alentours du 21 mars, à temps pour l'équinoxe du printemps!

Le dossier de ce numéro porte sur la surfacturation médicale dans les cliniques médicales. Signé par deux membres de Médecins québécois pour le régime public (MQRP), ce texte démystifie une question complexe : on y présente le cadre légal entourant la facturation de services médicaux, comment s'y retrouver (à l'aide de quelques exemples), ainsi que les impacts sur les patients et les recours à leur portée.

Le magazine présente également un résumé des offres gouvernementales touchant la retraite déposées en décembre 2014. On y retrouve en outre la nomenclature des crédits d'impôt remboursables et non remboursables au provincial qui touchent les personnes âgées, de même qu'une convocation aux assemblées générales régionales de l'AREQ. Enfin, le numéro contient les habituelles chroniques sur les dossiers de l'Association : condition des hommes, condition des femmes, action sociopolitique, environnement et développement durable.



### **Invitation aux membres du conseil national**

## **On poursuit notre nouvelle habitude!**

À la suite de l'engouement suscité par l'invitation à marcher de Nicole Patry-Lisée et de Doris Dumais lors du CN de l'automne, on remet à l'horaire l'activité physique pour celui du printemps! Pour votre séjour à Victoriaville, pensez à vos chaussures de sport ou à vos bottes de marche (si le printemps est tardif!). La région hôte nous prépare un parcours modéré dans le secteur Bois-Francs.

**Au plaisir de marcher avec vous!**





## Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés des principales rencontres de comités s'étant tenues en février.

**Retraite (3 février) :** Les membres du comité national ont discuté des impacts des propositions gouvernementales touchant la retraite, dans le cadre des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, ainsi que des actions posées par l'AREQ pour faire entendre le point de vue de ses membres. Puis, ils ont discuté du partenariat avec l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) qui a conduit à la création d'un Observatoire de la retraite. Enfin, ils ont préparé la formation des responsables régionaux en indexation, le 17 février.

**Action sociopolitique (10 février) :** Lors de cette première rencontre des responsables régionaux, il a été question de leur rôle et de leurs attentes, ainsi que du plan d'action du comité national. En après-midi, une présentation du projet de loi 10 (gouvernance dans le réseau de la santé) a été effectuée par la conseillère au dossier, Ginette Plamondon, suivie d'une période d'échanges. Par la suite, il a été question du projet *Les bons coups du système de santé* et des moyens de le mettre en œuvre avec l'apport des responsables régionaux.

**Condition des femmes (9 février) :** Comme il s'agissait de la première rencontre des responsables régionales pour le triennat 2014-2017, celles-ci ont d'abord discuté de leur rôle, puis elles ont assisté à une présentation et ont participé à un atelier d'appropriation du plan d'action du comité national. En après-midi, elles ont assisté à une conférence de Ginette Henri, infirmière et clinicienne en gérontologie, sur la thématique de la santé mentale et physique, sous l'angle du « vieillissement dans une approche de prévention chez les femmes âgées ». Enfin, elles ont discuté de ressources régionales pour les personnes âgées et de la tenue d'une commission parlementaire sur les agressions sexuelles.

**ASSUREQ (16 février) :** Lors du conseil d'administration d'ASSUREQ, il a été question de la formation des responsables régionaux en assurances tenue le 4 décembre 2014. Les membres ont aussi discuté de la campagne d'adhésion à l'AREQ et à ASSUREQ auprès des personnes retraitées de l'ANPER-FAC. Enfin, les membres du CA ont entamé la préparation de l'assemblée générale d'ASSUREQ qui aura lieu en octobre prochain.

**Retraite (17 février) :** Lors d'une rencontre des responsables régionaux, il a été question du plan d'action 2014-2017 en matière de retraite. Des points d'information ont été présentés sur l'impact du report de la PSV à 67 ans de même que sur le calcul de l'indexation de la rente. Puis, à leur tour, les responsables régionaux ont échangé à propos de la négociation des secteurs public et parapublic et de l'Observatoire de la retraite. Enfin, il a été question de la rencontre du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR) tenue le 27 janvier 2015.

## Nos comités à pied d'œuvre (suite)

**Environnement et du développement durable (18 février) :** Après avoir discuté de leur rôle ainsi que du plan d'action du comité national, les responsables régionaux ont échangé à propos des moyens à leur disposition pour mettre en valeur les questions d'environnement et de développement durable, notamment au moyen des fiches d'activités diffusées sur le site Internet et du programme *Toujours en action*. Par la suite, ils ont assisté à deux conférences : d'abord celle de Christian Simard, de Nature Québec (Les grands enjeux environnementaux au Québec) puis celle de Colleen Thorpe, d'Équiterre (L'écocitoyenneté). Au terme de ces conférences, des ateliers ont été tenus pour faire jaillir des idées de projets et de dossiers régionaux.

**Condition des hommes (19 février) :** Les responsables régionaux ont assisté à des présentations à propos de leur rôle et du plan d'action du comité national. Il a aussi été question de moyens à leur disposition pour traiter de la condition des hommes, notamment les fiches d'activités diffusées sur le site Internet et les projets réalisés dans le cadre du programme *Toujours en action*. En après-midi, ils ont assisté à une conférence d'André Beaulieu, de l'organisme Autohommie, à propos des enjeux en santé et bien-être des hommes. Enfin, ils ont discuté des enjeux et de la mobilisation en condition des hommes, et ont tenu un premier échange sur la thématique de la Journée internationale des hommes 2015.

## #J'TE CLIP : un concours vidéo intergénérationnel

Une belle initiative intergénérationnelle a récemment été lancée au profit de la Fondation Institut de gériatrie de Montréal. Il s'agit du concours vidéo #J'te clip, qui invite les jeunes de 13 à 25 ans à réaliser un clip sur une personne aimée de leur entourage afin de la mettre à l'honneur.

Chaque vote en faveur d'un clip coûte 5 \$. Les sommes recueillies seront versées à la Fondation afin de soutenir les activités du Centre de promotion de la santé AvantÂge.



Jean-Pierre Coallier, Raphaël Grenier-Benoît, Louise Latraverse, Jean-Carl Boucher et Vincent Gratton

Les clips seront évalués par un jury coprésidé par un trio intergénérationnel : Raphaël Grenier-Benoît, Vincent Gratton et Jean-Pierre Coallier. Ces coprésidents seront accompagnés de personnalités issues de divers milieux, notamment Fabienne Larouche et le Dr David Lussier.

Plusieurs autres personnalités appuient le concours et ont enregistré des messages d'appui, disponibles en ligne au [www.jteclip.ca](http://www.jteclip.ca).

Trois clips seront récompensés : deux seront désignés par le jury et le dernier prix sera attribué par le public et évalué selon le nombre de votes reçus.

